INSTITUT DES SCIENCES,
DES TECHNOLOGIES
ET DES ÉTUDES AVANCÉES D'HAÏTI

Offre de cours d'une session donnée

1. Identification de la procédure

- P2014-06-004-Offre-de-cours

2. Contexte d'application de la procédure

L'ISTEAH opère avec un corps professoral de calibre international, constitué pour la plupart de bénévoles, tous détenteurs de doctorat. Ces professeurs ont pour fonctions principales de dispenser des cours au complet ou des modules de cours avancés, et surtout d'encadrer des étudiants de maîtrise (M.Sc. ou M.Sc.A.) et de doctorat (Ph.D.) dans les domaines d'études couverts par l'ISTEAH. Cette procédure vise à encadrer la constitution de l'offre de cours à une session donnée, ce, pour tous les programmes de l'ISTEAH.

3. Description de la procédure

L'offre de cours d'une session donnée se déroule selon les étapes suivantes :

1. Pour chaque domaine d'études, **sélection des cours** du tronc commun, des cours spécialisés et des cours hors programmes à dispenser au cours de la session.

2. **Validation de la liste** des cours par le comité de programmes.

3. **Acheminement de la liste** des cours validés aux professeurs de l'ISTEAH pour manifestation d'intérêt à dispenser tout ou partie de certains cours.

4. **Constitution d'un tableau** préliminaire associant chaque cours de la liste à un ou plusieurs professeurs ayant manifesté leur intérêt à les dispenser.

5. **Finalisation du tableau** associant chaque cours de la liste à un ou plusieurs professeurs disponibles pour participer à leur enseignement au cours de la session considérée.

6. **Publication du tableau** des cours sur le site Web de l'ISTEAH lorsque les horaires de tous les cours de la liste auront été fixés, selon la procédure *P2014-06-004-Offre-de-cours*.

4. Responsable de l'application de la procédure

- Le Directeur général ou son délégué

5. Historique de révision de la procédure

- Première version adoptée le 9 juillet 2014.